



## Groupement de gendarmerie départementale des Vosges Thesee : la plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries



Victime d'une e-escroquerie ? Désormais, grâce à la plateforme Thesee, vous pouvez déposer plainte en ligne rapidement et facilement. Il vous suffit de vous rendre sur la rubrique « [Arnaque sur internet](#) » du site du service public et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.

### Qu'est-ce qu'une e-escroquerie ?

- **Piratage de compte mail ou de réseau social avec demande d'argent :**  
Votre adresse mail ou votre profil sur les réseaux a été piraté et de l'argent a été demandé à un de vos contacts en votre nom.
- **Escroquerie à la petite annonce, faux acheteur ou faux vendeur :**  
Vous avez été escroqué(e) par un faux acheteur suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.
- **Fausse location :**  
Vous avez été escroqué(e) à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne.
- **Ransomware :**  
Les fichiers de votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile ont été cryptés et une rançon vous est demandée
- **Chantage en ligne :**  
Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur.
- **Escroquerie aux sentiments :**  
Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité(e) par des moyens frauduleux à verser de l'argent.
- **Faux site de vente :**  
Vous avez été escroqué(e) lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux.

### Une prise en charge par des gendarmes experts

Si vous êtes un particulier et que vous faites face à une escroquerie sur internet, vous pouvez déposer en quelques clics votre plainte en ligne. Comment faire ?

- 1) Se rendre sur la rubrique « [Arnaque sur internet](#) » du site du service public ;
- 2) Se laisser guider pour personnaliser votre démarche ;
- 3) S'identifier grâce à France Connect et ses fournisseurs d'identité (impôts, AMELI, La Poste...) ;
- 4) Remplir le formulaire ;
- 5) Après validation par un enquêteur, vous recevez votre plainte dans votre espace personnel.

A savoir : vous avez aussi la possibilité de faire un signalement de manière anonyme.

Votre déclaration est importante et contribue, grâce à une expertise centralisée, à une recherche plus efficace des auteurs.